

## Le *TLF-Étym* : objectifs, principes méthodologiques et résultats <[www.atilf.fr/tlf-etym](http://www.atilf.fr/tlf-etym)>

Initié en janvier 2005 par Éva Buchi et placé sous la direction de Nadine Steinfeld depuis mai 2009, le *TLF-Étym* ou *Trésor de la langue française étymologique* est élaboré à Nancy au sein du laboratoire Analyse et Traitement Informatique de la Langue Française (ATILF). Il est devenu un projet de recherche franco-allemand, qui bénéficie de la collaboration scientifique de Frankwalt Möhren, ancien directeur du *Dictionnaire étymologique de l'ancien français* (DEAF), Université/Académie de Heidelberg, entreprise avec laquelle le *TLF-Étym* est en étroites relations de travail, et cela depuis son lancement.

### 0. Bref rappel historique

L'ATILF se veut être le digne successeur de l'INALF (Institut National de la Langue Française), le maître d'œuvre du dictionnaire de référence de la langue française qu'est le *Trésor de la Langue Française* (TLF), réalisé entre le début des années 1960 et le milieu des années 92 et publié en 16 volumes de 1971 à 1994. Dans son ouvrage consacré aux dictionnaires de la langue française, paru en 2002, Jean Pruvost présente ainsi cette entreprise lexicographique fondée par Paul Imbs :

Ce projet, qui correspond à une entreprise publique ayant requis une centaine de chercheurs pendant 30 ans, avec un dépouillement de plus de 3000 textes littéraires, scientifiques et techniques, a bénéficié des compétences nationales et internationales les plus éminentes [...] Il en résulte, au-delà de la très grande qualité scientifique des articles, une description du fonctionnement de la langue qui ne manque pas d'être impressionnante : 23.000 pages, 100.000 mots, 450.000 entrées, 500.000 citations précisément identifiées. Le TLF relève pleinement d'une lexicographie philologique et historique, recourant aux citations-attestations qui permettent de fonder toutes les analyses morphologiques et sémantiques (Pruvost 2002, 78).

Robert Martin, quant à lui, écrit dans *Sémantique et automate* paru en 2001, l'année de l'achèvement de l'informatisation du *Trésor de la Langue Française* (TLF) : « De nombreux dictionnaires sont aujourd'hui disponibles sous un format électronique – des ouvrages encyclopédiques mais aussi des dictionnaires de langue. Un apport déterminant, en lexicographie française, est l'informatisation du *Trésor de la Langue Française* (TLF) » (Martin 2001, 61) et nous ajouterons, pour notre part, que cette informatisation a donné une seconde vie au TLF, qui est aujourd'hui le dictionnaire institutionnel le plus consulté sur le web : plusieurs centaines de milliers (500.000) de requêtes venant du monde entier sont servies journalièrement.

Le TLF-Étym se situe dans le sillage du *Trésor de la Langue Française informatisé* (TLFi) et dans celui des grands chantiers lexicographiques actuels menés à l'ATILF, au sein de la vaillante équipe « Linguistique historique française et romane », à savoir le *Französisches Etymologisches Wörterbuch* (FEW), le *Dictionnaire du Moyen Français* (DMF) et enfin le *Dictionnaire Étymologique Roman* (DÉRom).

## 1. Quels sont les objectifs du TLF-Étym ?

Les membres du projet TLF-Étym se sont donné pour tâche, avec le concours d'une vingtaine de lexicologues francisants du monde entier, de réviser sélectivement les notices intitulées « Étymologie et Histoire » du TLFi, puisque une des spécificités du TLF(i), c'est que les entrées du dictionnaire comportent une composante étymologique. Il ne s'agit pas de réécrire l'ensemble des 54.280 notices historico-étymologiques du TLF(i), qui constituent à ce jour le dictionnaire étymologique le plus complet, un « trésor dans le *Trésor* », mais de revoir plus systématiquement un ensemble de notices à partir des trouvailles faites par les chercheurs dans leur activité propre ou d'exploiter une source nouvellement publiée<sup>1</sup>. Il va de soi que des connaissances qui pouvaient être à la pointe du progrès entre 1971 et 1994 se révèlent bien souvent perfectibles à la lumière des recherches réalisées actuellement.

Il s'agit aussi de profiter des possibilités offertes à la lexicographie contemporaine par l'informatique, à savoir la facilité relative des corrections et mises à jour, afin que ce projet phare de l'ATILF s'ancre solidement dans la « lexicographie évolutive », selon l'expression de Robert Martin. La facilité avec laquelle les outils informatiques permettent d'augmenter, de corriger, de restructurer les données ne peut rester sans incidence sur la technique lexicographique. L'option choisie pour le TLF-Étym s'appuie fortement sur l'idée que les dictionnaires scientifiques d'aujourd'hui ne devraient plus être des produits figés que seules peuvent modifier d'hypothétiques rééditions, inévitablement coûteuses et elles-mêmes figées pour longtemps, mais au contraire des bases informatisées libres d'accès et ouvertes à peu de frais à tous les enrichissements et à toutes les améliorations que l'on peut estimer souhaitables.

La nécessité d'une mise à jour est rendue impérative par l'explosion du numérique, qui offre à portée de souris l'accès à de nombreuses données à travers différentes plates-formes de ressources numérisées : œuvres littéraires, traités historiques, revues scientifiques, décrets ou circulaires gouvernementales, thèses, brevets d'invention ou de perfectionnement ; il semble qu'il n'y ait plus de limite à la consultation en ligne d'ouvrages dans les différentes langues parlées dans le monde (Frantext, Google Livres, Gallica, Open Library, Persee, archive.org) pour se lancer à la traque des premières attestations, qui sont de la plus haute importance pour l'établissement de l'origine d'un mot.

<sup>1</sup> C'est ce qui a motivé le choix d'une éolienne comme logo du TLF-Étym. Le TLF-Étym « tourne » à l'énergie « naturellement » disponible grâce aux recherches menées à l'ATILF et aux contributions extérieures.

## 2. Exposition de quatre principes méthodologiques

### 2.1. *La structuration des notices révisées est calquée sur celle de la description sémantique synchronique*

La communauté scientifique des linguistes, représentée tant par les recenseurs des seize volumes du TLF que par les lexicologues ayant pris les informations historiques du TLF comme cadre de référence pour des études de lexicologie historique, a été presque unanime à critiquer les incohérences constatées bien souvent entre la description sémantique en synchronie et l'articulation interne de la rubrique diachronique des articles du TLF. L'avis de Jean-Pierre Chambon est à ce titre tout à fait représentatif : « Ce qu'on regrettera, toutefois, à l'intérieur même du cadre méthodologique que s'est fixé le TLF, c'est le manque de coordination persistant entre la partie diachronique et la partie synchronique des articles. Presque toujours, l'analyse sémantique paraît avoir été (ré)élaborée indépendamment par le rédacteur diachroniste, selon sa propre perspective » (Chambon 1988, 172).

Si cet état de fait s'explique par des raisons historiques tout à fait compréhensibles – l'équipe diachronique, qui avait pris de l'avance par rapport aux sémanticiens synchroniciens, se trouvait dans la situation inconfortable de devoir apporter le complément à une partie principale non encore disponible traitant de la langue française des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles (1789-1960) –, il importait de profiter de la mise à jour des notices étymologiques pour corriger cette faille structurelle de l'ouvrage. Ainsi, nous avons pris le parti de calquer la structuration de la sous-rubrique « Étymologie-histoire » sur celle de la description sémantique synchronique. Ainsi, sont datés obligatoirement les différents phénomènes linguistiques (en général il s'agit de sémantismes, plus rarement de catégories grammaticales, de constructions syntaxiques ou de fixations dans la phraséologie) mis en évidence par des marqueurs alpha-numériques (par exemple I. B. 1. a.) de la partie synchronique, des regroupements dans les cas où les subdivisions concernent seulement des domaines d'emploi et non pas à proprement parler des sens distincts étant non seulement tolérés, mais même encouragés. La notice révisée doit comporter obligatoirement la première attestation du vocable décrit. Ainsi, dans les cas où la première attestation absolue concerne un phénomène linguistique (en général un sémantisme) que le français des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles ne connaît plus, on l'introduit sous un paragraphe numéroté « 0. ».

### 2.2. *Une micro-étymologie au service d'une description étymologique affinée*

Le cadre méthodologique du projet TLF-Étym est constitué par ce que Kurt Baldinger appelle « l'étymologie-histoire du mot » ou « la biographie du mot » : une étymologie qui ne se satisfait pas d'un simple étymon, mais accorde une importance cruciale à l'histoire interne des vocables, et notamment au développement, par évolution interne (métonymie, métaphore, etc.) ou externe (emprunt/calque sémantique), de nouveaux lexèmes se rattachant à ces vocables. Notre conception de l'étymologie part

du principe que ce ne sont pas les *vocables* qui forment l'objet de l'étymologie, mais les lexèmes qui doivent être pourvus individuellement d'étymologies.

« Un *vocabole* est un regroupement de lexies [= de lexèmes ou de locutions] qui ont les deux propriétés suivantes: 1. elles sont associées aux mêmes signifiants; 2. elles présentent un lien sémantique évident » (Polguère 2008, 59). « Le *lexème* est une généralisation du signe linguistique de type mot-forme: chaque lexème de la langue est structuré autour d'un sens exprimable par un ensemble de mots-formes que seule distingue la flexion » (Polguère 2008, 50). Pour illustrer la mise en œuvre de ce principe méthodologique, nous allons examiner la notice révisée *unilatéral*. Sous le vocable UNILATÉRAL adj. sont regroupés cinq lexèmes (voir partie Histoire) (droit) « qui n'engage qu'une seule partie en présence »; (sciences naturelles) « disposé d'un seul côté »; (médecine) « qui affecte, porte sur un seul côté du corps ou d'un organe »; (fig.) « qui ne voit qu'un côté des choses »; (phonétique) « (son) articulé en ne laissant passer l'air que d'un côté de la langue » qui ont en commun le sémantisme « qui n'a qu'un côté ». Ces lexèmes (voir partie Origine) ont été dotés d'une étymologie individuelle: ainsi UNILATÉRAL<sub>1</sub> (droit) « qui n'engage qu'une seule partie en présence » (attesté depuis 1760) est emprunté au latin juridique *unilateralis* adj. « qui n'engage qu'une seule partie en présence » (attesté dès 1662), amplement documenté avant 1760 dans la littérature juridique écrite en latin; UNILATÉRAL<sub>2</sub> (sciences naturelles) « disposé d'un seul côté » (attesté depuis 1778, Lamarck) est emprunté au latin scientifique *unilateralis* adj. « disposé d'un seul côté » (attesté dès 1759, Linné); UNILATÉRAL<sub>3</sub> (médecine) « qui affecte, porte sur un seul côté du corps ou d'un organe » (attesté depuis 1836) est présenté comme une évolution sémantique interne au français qui a eu lieu au cours du XIX<sup>e</sup> siècle (spécialisation de sens en médecine proposée sous A. 1. a-b/A. 2.); UNILATÉRAL<sub>4</sub> « qui ne voit qu'un côté des choses » (attesté depuis 1877) est envisagé comme une évolution sémantique interne au français (sens figuré, sous A. 1. a-b/A. 2.), peut être sous l'influence de l'allemand *einseitig* « qui ne voit qu'un côté des choses ». L'attestation de 1877 du Littré, *Suppl.* fait entrevoir cette possibilité: « Un écrivain chilien contemporain, Jenaro Abasolo, a dit: Un génie unilatéral comme Bossuet ne pouvait approfondir la philosophie de l'histoire, Félix Bovet [de Neuchâtel, Suisse], qui ajoute: Tous ceux qui ont traduit de l'allemand en français ont regretté de n'avoir pas d'équivalent pour *einseitig* [qui ne voit qu'un côté] »); UNILATÉRAL<sub>5</sub> (phonétique) « (son) articulé en ne laissant passer l'air que d'un côté de la langue » (attesté depuis La Grasserie 1888, 27) est considéré comme un emprunt sémantique à l'allemand *unilateral* adj. « (son) articulé en ne laissant passer l'air que d'un côté de la langue » (attesté depuis 1863, Brücke, un des plus grands physiologues allemands de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, qui semble avoir préféré ce terme à base latine à *einseitig*, qu'on relève dans la terminologie phonétique allemande dès 1808). En conclusion, le degré de complexité d'un mot apparemment banal est révélée par la mise en pratique de ce qu'on pourrait appeler une micro-étymologie.

### 2.3. Une euroétymologie au service du traitement des internationalismes

Il existe dans la terminologie linguistique un réservoir d'unités lexicales non encore pourvues d'étymologies satisfaisantes représenté par les internationalismes de formation savante, un secteur numériquement important dans la création lexicale actuelle et pour lequel les dictionnaires étymologiques donnent à tort l'impression d'être en mesure de présenter des résultats de recherche solides. Formés en dernière analyse d'éléments d'origine grecque et latine, ces vocables ont connu des voies d'emprunts successives parfois sinueuses, qu'il importe de retracer et de mettre en lumière, notamment à travers l'étude de la chronologie relative des attestations dans les langues européennes, où ces termes sont analysés indistinctement comme des confixés indépendants. Il est complètement exclu que ces langues aient créé chacune à son tour une telle formation savante, et on admettra comme hypothèse qu'il s'agira dans la majorité des cas d'emprunts. Seul un examen approfondi des premières attestations permettra d'établir le sens de ces transferts linguistiques.

En ce qui concerne la description historico-étymologique des internationalismes savants, les rédacteurs du TLF-Étym s'efforcent de replacer leur histoire au sein de celle de l'ensemble des langues européennes. Ainsi la révision d'une douzaine de termes phonétiques (*affriquée, apical, bilatéral, fricatif, -ive, gémination, labialisation, labialisé, labialiser, palatalisation, palatalisé, palataliser, unilatéral*) a permis non seulement d'améliorer la date d'apparition de ces termes dans les différentes langues européennes (français, allemand, anglais, italien, suédois, néerlandais), mais encore de proposer de nouvelles étymologies qui s'inscrivent dans un cadre international (il s'agit d'emprunts à l'allemand) en prenant en compte les contacts linguistiques des différents pays européens et les diverses influences qui ont joué dans la diffusion de ces termes : c'est souvent l'influence conjointe de l'allemand et de l'anglais qui a favorisé l'introduction et l'expansion de ces termes dans les différentes langues européennes.

Pour illustrer la méthodologie mise en œuvre dans le traitement des internationalismes savants par les rédacteurs du TLF-Étym, nous allons étudier de près la refonte de la notice *fricatif, -ive*, adj. et subst. Comme préambule, un rapide état de nos connaissances. Le mot est absent du FEW. Le TLF date le mot de 1877 (le mot apparaît dans le Littré, *Suppl.*) sans préciser s'il s'agit de l'adj. ou du subst. et en fait une formation française « Dér. du rad. du supin *fricatum* de *fricare* " froter " ; suff. *-if\** ». Robert<sup>1-3</sup> et DHLF donnent 1873 comme date de première attestation et il s'agit selon eux d'un dérivé savant de lat. *fricatum*. Bianca Mertens, dans le TLF-Étym, relève l'adj. *fricatif* en 1868, dans la *Grammaire comparée des langues classiques, contenant la théorie élémentaire de la formation des mots en sanscrit, en grec et en latin, avec références aux langues germaniques* du philologue français Frédéric Baudry [1818-1885], lequel fut notamment le traducteur et l'éditeur des *Contes des frères Grimm* (1855). Dans la *Grammaire comparée des langues classiques*, le terme est écrit en caractères italiques, comme tous les termes techniques qui figurent chez Baudry. De plus, il est en mention, ce qui indique qu'il s'agit pour Baudry d'un

néologisme : « Les autres consonnes, au contraire, sont dites *continues* ou *fricatives*, parce que le son peut s'en prolonger par une sorte de frottement de l'air sortant de la bouche » (Baudry 1868, 75). Dans l'introduction de son ouvrage, Baudry, qui avait une excellente maîtrise de l'allemand, indique que, pour son étude, il s'est fondé sur les transcriptions du sanscrit de Karl Richard Lepsius. Il est fort probable qu'il a emprunté l'adj. *fricatif* à l'allemand *frikativ*, qu'on relève en 1854 dans l'ouvrage de l'éminent linguiste et égyptologue Karl Richard Lepsius intitulé *Das allgemeine linguistische Alphabet. Grundsätze der Übertragung fremder Sprachsysteme und bisher noch ungeschriebener Sprachen in europäische Buchstaben*. On remarque que le mot chez Lepsius est accompagné d'une glose définitoire, ce qui semble indiquer que le mot n'est pas encore connu et qu'il s'agit là d'un néologisme : « *ch* im Deutschen (*lachen*) ist bekanntlich der *fricative* Laut, welcher entsteht, wenn die Kehle am Gutturalpunkte nicht geschlossen (denn dann entsteht *k*), sondern nur verengert wird » (Lepsius 1854, 29). Pour ce qui est de la première attestation sûre du subst. féminin *fricative* (il n'est pas facile de trancher s'il s'agit effectivement du subst. ou plutôt de l'adj., employé de façon elliptique), elle date de 1873 et apparaît dans l'article « Phonétique comparée » de Hugo Schuchardt dans la *Romania* : « Parfois aussi, dans l'émission d'une continue, la voyelle empêche la clôture de la bouche, en d'autres termes change une nasale en fricative » (Schuchardt 1873, 3). Hugo Schuchardt [1842-1927] était un linguiste autrichien de très grande renommée et il ne fait pas de doute qu'il connaissait bien les linguistes allemands et qu'il était très au fait des avancées de la linguistique allemande. Cette réalité renforce l'hypothèse d'un emprunt à l'allemand *Fricativ/Frikativ* subst. masc. (attesté depuis Rumpelt 1860, 42, § 25). Cette origine est d'ailleurs confirmée par Julien Vinson en 1897 dans son compte rendu de la *Grammaire des langues romanes* par M. Meyer-Lübke, trad. fr. par Eug. Rabet, paru dans la *Revue de linguistique et de philologie comparée* : « Je n'aime évidemment pas certaines expressions qui m'ont toujours semblé par trop germaniques et prétentieuses, telles que : spirantes, fricatives, vélares, etc. » (Vinson 1897, 269).

Outre le français, le mot *fricatif* existe en allemand, en anglais, en suédois, en néerlandais et en italien. L'OED<sup>2</sup> propose comme étymologie de l'adj. un emprunt à lat. *fricativus* et donne comme date de première attestation l'année 1860. En ce qui concerne le suédois, le SAOB considère l'adj. *frikativa*, qu'il atteste depuis 1856, comme dérivé de lat. *fricare*. Le *Woordenboek* ne présente aucune information sur le néerl. *fricatief*. Quant à l'italien, les dictionnaires s'accordent unanimement sur le fait qu'il s'agit pour l'adj. *fricativo* d'un emprunt à l'angl. *fricative*. DELI<sup>2</sup> et Nocentini, *Etimologico*, les seuls dictionnaires à proposer une datation, l'attestent depuis 1887.

La première attestation de l'adj. anglais *fricative* se trouve en 1854 dans l'ouvrage *Outlines of the philosophy of universal history, applied to language and religion* de Christian Charles Josias von Bunsen [1791-1860]<sup>2</sup>, diplomate et savant allemand, qui

<sup>2</sup> Bunsen 1854, 409.

emploie ce mot dans le contexte d'une exposition du *Standard Alphabet* de Lepsius, ce qui rend très probable qu'il s'agit d'un emprunt à l'all. *fricativ/frikativ*.

En ce qui concerne le suédois, l'adjectif *fricativa* est attesté dans un article de Carl Jakob Sundevall [1801-1875], lequel fait explicitement référence à Karl Richard Lepsius (Sundevall 1856, 48), ce qui induit que l'adj. suédois *fricativa* est à considérer comme un emprunt à l'all. *fricativ/frikativ*. L'adj. néerlandais *fricatief* est attesté depuis 1855 dans le compte rendu par Conradus Leemans [1809-1893] de l'ouvrage à fort retentissement international de Lepsius, *Das allgemeine linguistische Alphabet*<sup>3</sup>, ce qui montre là encore que l'adj. néerlandais est probablement emprunté à l'allemand.

Enfin, pour ce qui est de l'italien, on trouve la première attestation de l'adj. *fricativo* en 1870 dans l'ouvrage *Corsi di Glottologia* de Graziadio Isaia Ascoli [1829-1907]<sup>4</sup>. Ce grand linguiste italien était très au fait des avancées de la linguistique allemande et il est très probable qu'il connaissait l'allemand *fricativ/frikativ*. Il semble donc, pour l'italien, qu'il s'agit plutôt d'un emprunt à l'allemand qu'à l'anglais, comme le proposent les dictionnaires italiens. Cependant, de même que pour le suédois et le néerlandais, une influence de l'anglais ne peut être totalement exclue.

Le subst. fém. *fricative* existe lui aussi en anglais, en suédois, en néerlandais et en italien. L'OED<sup>2</sup> propose comme étymologie pour le subst. *fricative* un emprunt à lat. *fricativus* et donne comme date de première attestation l'année 1863. Merriam-Webster donne exactement les mêmes informations. En ce qui concerne le suédois, le SAOB considère le subst. *frikativa*, qu'il atteste depuis 1856, comme emprunt à lat. *fricativae*. Pour le néerl. *fricatief*, le *Woordenboek* estime qu'il s'agit d'un emprunt au français. Quant à l'italien, les dictionnaires consultés n'attestent pas le subst. *fricativa*, que l'on rencontre pourtant dans les traités linguistiques italiens.

La première attestation sûre du subst. *fricative* en anglais (il est souvent difficile de dire s'il s'agit véritablement du substantif ou plutôt de l'adj., employé de façon elliptique) date de 1863 et apparaît dans l'ouvrage *Standard Alphabet for reducing unwritten languages and foreign graphic systems to a uniform orthography in european letters* de Karl Richard Lepsius: «This vocalised consonantal breathing, is, therefore, not peculiarly marked in any language. *h* belongs, therefore, to the unvocalised strong *fricatives*»<sup>5</sup>. Karl Richard Lepsius est très probablement le linguiste qui a introduit l'adj. *fricativ/frikativ* en allemand, où le terme a rapidement aussi été employé en tant que substantif. De toute évidence le terme anglais est emprunté à l'allemand.

Selon le SAOB, le subst. suédois est, comme l'adj., attesté pour la première fois dans un article de Carl Jakob Sundevall. Cependant, dans le passage que Sundevall cite, Lepsius emploie l'adj. et non le subst. la première attestation sûre du subst. date

<sup>3</sup> Leemans 1855, 302.

<sup>4</sup> Ascoli 1870, 161.

<sup>5</sup> Lepsius 1863, 68; cf. OED<sup>2</sup>.

de 1879 et se trouve dans un ouvrage d'Axel Kock [1851-1935]<sup>6</sup>. Dans le passage en question, Axel Kock fait explicitement référence à Eduard Sievers et Hermann Paul, qui utilisent bien le subst. *fricative/frikative*. Il semble donc vraisemblable que le subst. de même que l'adj. soit emprunté à l'allemand.

La première attestation sûre du subst. néerlandais *fricatief* se trouve en 1855 dans le compte rendu par Conradus Leemans de l'ouvrage de Lepsius, *Das allgemeine linguistische Alphabet*<sup>7</sup>. Il semble donc, ici aussi, fort probable que le terme soit emprunté à l'allemand *Fricativ/Frikativ*.

Enfin, pour ce qui est du subst. italien *fricativa*, on trouve sa première attestation dans l'ouvrage *Corsi di Glottologia* de Graziadio Isaia Ascoli, dans lequel figure aussi la première attestation de l'adj.<sup>8</sup>. Comme nous l'avons déjà dit, Ascoli était au courant des avancées de la linguistique allemande et il est très probable qu'il connaissait le subst. allemand *fricativ/frikativ*. Il semble qu'il s'agit pour l'italien plutôt d'un emprunt à l'allemand qu'à l'anglais, comme le proposent les dictionnaires italiens, même si une influence de l'anglais ne peut être exclue.

On observe que le grand linguiste et égyptologue allemand Karl Richard Lepsius [1810-1884], qui a développé un alphabet basé sur l'alphabet latin pour l'écriture des langues du monde et en particulier pour celles de l'Afrique, semble être à l'origine du terme *fricatif* dans toutes les langues que Bianca Mertens a étudiées. La rédactrice de la refonte de la notice *fricatif, -ive* adj. et subst. a pris soin de distinguer les deux unités lexicales l'adj. *fricatif, -ive* et le subst. fém. *fricative*, elle a antidaté leurs dates d'apparition en français, en anglais, en suédois, en néerlandais et en italien et elle propose une étymologie nouvelle (emprunt à l'allemand) en les intégrant dans l'historiographie de la linguistique du XIX<sup>e</sup> siècle, appelé parfois « le siècle de l'influence allemande sur la France », laquelle se manifeste en particulier dans la terminologie phonétique française et d'autres langues européennes. En effet, en 1941, Giulio Panconcelli-Calzia, dans son célèbre tableau statistique (Panconcelli-Calzia 1941, 81), attribue à l'Allemagne 40% des contributions à la science phonétique du XIX<sup>e</sup> siècle (contre 30% à la France, 15% à l'Angleterre, 3,3% aux U.S.A., 0,8% à l'Italie). La terminologie linguistique a la particularité d'être formée sur une base gréco-latine qui lui donne un caractère international garantissant l'intercompréhension entre les linguistes. B.M. a réussi à déterminer quelle est la langue qui a effectivement fait l'emprunt au latin (alors que la plupart des étymologistes affirment que ces termes ont été empruntés dans leur langue même au latin, omettant le fait qu'ils ont en réalité été diffusés par le biais d'une autre langue) et à établir par quelle voie le néologisme est ensuite entré dans les autres langues européennes. Elle a trouvé à qui revient la paternité du terme (LEPSIUS), dans quel contexte il a été utilisé pour la première fois et dans quel sens, qui d'autre utilise ensuite ce terme et quels sont les auteurs qui

<sup>6</sup> Kock 1879, 25.

<sup>7</sup> Leemans 1855, 301.

<sup>8</sup> Ascoli 1870, 43.

constituent l'univers de rétrospection d'un auteur donné ou quelles sont les œuvres les plus citées comme source d'exemples ou comme sources théoriques par un auteur donné. Dans toutes les langues étudiées par B. Mertens, il est fait mention de Lepsius, dont l'ouvrage *Das allgemeine linguistische Alphabet*, paru en 1854, révisé et traduit en anglais, une première fois en 1855 puis de nouveau en 1863, sous le titre *Standard Alphabet*, a été décisif pour la diffusion internationale du terme.

#### 2.4. Le principe de continuité (Andronache 2009)

À l'intérieur du cadre conceptuel du TLF-Étym, le principe de la continuité ou de la non continuité occupe une place centrale pour donner une description historique correcte des lexèmes. Trouver des premières attestations absolues de lexèmes est sans doute primordial, mais cette démarche doit se compléter par une attention toute particulière accordée aux attestations intermédiaires qui témoignent de la continuité interne. Une première attestation d'un lexème qui ne se trouve pas dans un rapport de continuité avec l'unité lexicale à expliquer n'est pas pertinente pour l'histoire de cette unité lexicale. Dans ce cas il est faux de faire remonter l'apparition d'un lexème de la langue moderne à sa première attestation isolée. En effet, s'il n'y a pas de continuité entre le lexème attesté isolément et le lexème qui fait partie du lexique français contemporain, il s'agit de deux unités lexicales distinctes qui se caractérisent par un milieu créateur différent et qui se trouvent dans une relation d'homonymie diachronique entre elles. C'est le cas du terme *casuel* pour lequel on relève une première tentative de lexicalisation dans un sens grammatical aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, à travers des traductions de Donat et des traités de grammaire, mais qui ne semble être définitivement entré dans la terminologie linguistique qu'en 1876 à travers l'œuvre de Hovelacque. Autre exemple : il n'y a aucune continuité possible entre le sémantisme « raccourcir (les rênes) » qu'avait le verbe *retirer* aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles et celui du français moderne « ramener vers soi » (attesté depuis 2<sup>e</sup> moitié XV<sup>e</sup> s.). Un cas d'homonymies diachroniques multiples a été mis en lumière par la refonte de la notice *viticole*. Sous I. *viticole* subst. masc. « vigneron », on relève deux attestations isolées en moyen français (1470 et 1473), fournies respectivement par le *Dictionnaire du vieux langage françois* de Lacombe (VITICOLE, vigneron. 1470) et le *Dictionnaire Praticien-Gothique ou du bas gallicisme pour l'intelligence des chartes* contenu dans Le Moine, *Diplomatique-pratique* (page 385 : VITICOLE, Vigneron. 1473). Le mot refait surface en français moderne dans les dictionnaires de Boiste 1803, Bescherelle 1845-1846, Landais 1851, qui le signalent tous comme « vieux ». C'est l'une des techniques favorites de Boiste que d'élargir sa nomenclature par des archaïsmes, comme il s'en explique dans sa préface de 1803 : « j'ai compulsé les Dictionnaires particuliers, tels que ceux du vieux langage, le manuel lexique, le glossaire françois ». Le premier est très probablement le dictionnaire de Lacombe. Ses successeurs lui ont emboîté le pas pendant presque cinquante ans. Ce substantif est toujours resté rare et les quelques attestations textuelles qu'on peut en signaler sont des latinismes qui n'assurent pas

une continuité lexicale, mais une tradition plaisante chez des érudits<sup>9</sup>. Il est notable que l'histoire de *viticole* subst. masc. « vigneron » est strictement parallèle à celle de *agricole* subst. masc. « agriculteur » qui a connu, lui aussi, deux périodes : mfr. *agricole* m. « agriculteur » (Or 1374-Cotgr 1611, Gdf), frm. (1765-Fér 1787, Li ; Br 6 ; Rhltt 28, 286) (FEW 24, 269b). La date de 1765 donnée par le FEW correspond à une attestation de Voltaire datée de 1775 dans Frantext. Quant aux dictionnaires, ils ont enregistré *agricole* s.m « agriculteur » de Gattel 1797 à Landais 1851, y compris Boiste, le premier à condamner cet usage étant Bescherelle 1845-1846. En ce qui concerne l'adj. *viticole* [sous II. A./B. 2.] *viticole* adj. « qui cultive la vigne, où l'on cultive la vigne » (*département viticole* ; *producteur viticole*), attesté depuis 1830 (BullScAgr) et [sous II. B. 1.] *viticole* adj. « qui concerne la culture de la vigne et la production du vin » (*comité viticole* ; *crise viticole*), attesté depuis 1844 (JAgPr), mais proposé dès 1800 par Tessier<sup>10</sup> en remplacement de *vignicole* adj., sa formation est tributaire de celle de *agricole* adj. « qui s'adonne à l'agriculture » (depuis 1760, Mirabeau, *L'Ami des hommes*, Septième partie, 23, 37 et 62 : *état, royaume, nation agricole*). Pour ce qui est de *viticole* adj. [sous II. C.] « qui vit dans les vignes », attesté depuis 1842 (*Ac<sup>6</sup> Compl.*), il est enregistré par Bescherelle<sup>2</sup>, Lachâtre, Larousse<sup>1</sup>, Guérin, Larousse illustré<sup>1</sup> et Larousse<sup>3</sup>, ces deux derniers le signalant comme « peu usité ».

Les (3) subdivisions I., II. A./B. 2., II. C. tant dans la partie histoire que dans la partie origine [(I. Transfert linguistique : emprunt au latin *viticola* subst. masc. « vigneron » (attesté chez Silius Italicus, poète et homme politique romain du I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C., cf. Gaffiot ; OLD) / II. A./B. 2. Formation française : confixé formé du confixe *viti-* « vigne » et du confixe *-cole\**, formateur d'adj. composés dont le subst. fém. correspondant est un composé du subst. *culture* ; II. B. 1. Formation française : issu par évolution sémantique de l'acceptation II. A./B. 2. / II. C. Transfert linguistique : calque du latin scientifique *viticola* adj. « qui vit dans les vignes » (attesté depuis 1823, Fries, *Systema*)] montrent que du point de vue historique et étymologique il s'agit de trois homonymes diachroniques (I./II. A.-B./II. C).

<sup>9</sup> Cf., en 1804, MagEnc 6, 362 : « Les agens vinaires sont les premiers dégustateurs du vin nouveau ; ils ne l'avalent point ; ils le font rissoler dans leur bouche, le rejètent ensuite, et le palais décide par le goût de la qualité du vin et de son prix. Vous concevez le bon accueil que les *viticoles* doivent faire à ces acheteurs », en 1851, *L'Ami de la religion* 150, 457 : « Demain, à côté de cet honorable *viticole*, se lèvera un producteur de blés ou de bestiaux, qui voudra aussi une prime pour sa marchandise » et en 1894, Bloy, *Histoires désobligeantes*, 250 : « Mais quelque allumante et suggestive que fût la table du *viticole*, mes finesses diplomatiques, aussi bien que mon éloquenceattendrie, se trouvèrent inefficaces » ; cf., en 2011, <www.quintonic.fr/voyages/...en.../les-chateaux-de-la-loire-a-velo> : Au fil de la balade, on s'arrête pour admirer un château, visiter un village, une église, ou déguster chez un *viticole* un des grands crus de la région.

<sup>10</sup> « On trouve souvent, en lisant l'article [vigne] le mot *vignicole*, pris adjectivement. J'en appelle aux grammairiens. Quand on compose un mot de deux autres, il faut que ceux-ci soient choisis dans la même langue. Il me semble qu'il seroit mieux de dire *viticole* » (Compte rendu fait par Tessier du volume 10 du *Cours complet d'Agriculture de Rozier*, in *Bibliothèque Française*, n° 5, septembre 1800, page 169).

### 3. Résultats

• À l'heure actuelle, près de 340 notices révisées sont disponibles sur le site du TLF-Étym. Cet ensemble réunit une centaine d'étymologies inédites (*aderne*, *affriquée*, *agoraphobie*, *alcoolisme*, *antiapoplectique*, *bicyclette*, *capitaliste*, *cheire*, *copulatif*, *épizootique dialectologie*, *ivrogne*, *observatoire*, *phonologie*, *polysémie*, *thermomètre*, *totalitarisme*, *touffeur*, etc.), près de 200 antédattations (*aderne* 1928 → 1467; *fare* 1868 → 1404; *assimilation* 1503 → 1362/1365; *clai*e « instrument de supplice » 1690 → 1392; *déclinable* 1803 → *ca* 1325; *farcin* 14<sup>e</sup> s. → 2<sup>e</sup> moitié 13<sup>e</sup> s.; *hellénisme* « construction ou emploi propre à la langue grecque; imitation du grec » 1704 → 1565; *hétéroclite* 1549 → 1325; *hypothécaire* 1804 → 1316; *laconique* 1529 → *ca* 1372/1374; *lapider* 1549 → *ca* 1235; *messaline* avant 1747 → 1587; *totalitaire* 1933 → 1834), et une cinquantaine de rétrodatations (*agoraphobie* 1865 → 1873; *bouffer* « manger avec avidité » 1<sup>ère</sup> moitié 16<sup>e</sup> s. → 1800; *bouffer* « prendre du volume en se distendant » 15<sup>e</sup> s. → 1530; *bravo*<sup>2</sup> « tueur à gages » av. 1521 → 1669; *caton* 1559 → 1621; *chèque* 1788 → 1850; *féodalement* 1483 → 1514; *grosseur* début 12<sup>e</sup> s. → 1216). Quelques dates ont été identifiées, comme pour *ellipse*<sup>1</sup> 1573 = Dupuys [il s'agit sans doute de l'attestation de 1573 donnée par TLF d'après Bloch/Wartburg<sup>1-5</sup> et indiquée comme mal assurée par le marquage typographique] et *insectivore* [1764, d'apr. Pt Rob.] 1764 = Valmont de Bomare, *Dictionnaire d'histoire naturelle*. Une attestation a pu être localisée de manière précise : il s'agit d'*observatoire* « établissement scientifique muni des instruments servant aux observations astronomiques et météorologiques », attesté depuis 1667 [30 décembre, à Caen] (*Lettre de Graindorge à Huet, chez M. Cramoisy, à Paris*, citée dans Brown 1938, 155 = FM 14, 290, où Tolmer signale, sans contexte, à la même date le mot comme fréquent pour les *observatoires* à construire à Caen).

- Les recherches menées dans le cadre du TLF-Étym ont montré qu'il convenait d'ajouter un certain nombre d'étymons au FEW. Dans le volume 19 dédiés aux arabismes, on déplore l'absence d'*achour* et d'*antari*, dans le volume 3, c'est *datif*, *dantesque*, *dioptré*, *distributif*, *diurnal*, *diversité*, *épïcène*, *explétif* qu'on cherche en vain. Chose hautement surprenante, *dialectologie* n'est pas dans le FEW et mériterait d'entrer dans le volume 15 consacré aux germanismes où il conviendrait aussi d'ajouter un nouvel article AFFRIKATION ! *Cognitive* et *psycho(-) linguistic* mériteraient d'entrer dans le FEW 18, dans le FEW 16 Korpus et Riesling, dans le FEW 3 : *dante*, *dativus*, *dioptra*, *distributivus*, *diurnalis*, *diversitas*, *expletivus*.
- Le projet TLF-Étym s'est appliqué à élaborer des formules analytiques cohérentes pour chacune des sous-classes étymologiques délimitées, qu'il s'agisse du lexique héréditaire, des transferts lexicaux ou des formations françaises. Pour l'analyse du lexique de création interne, on s'efforce d'arrimer le projet aux développements récents en morphologie constructionnelle, aux travaux de Franz Rainer, fortement impliqué dans le projet non seulement en tant que relecteur, mais aussi en tant que rédacteur très productif. Les étymologies sont énoncées dans un cadre qui oblige à attribuer d'entrée de jeu chaque vocable traité à une classe étymologique donnée (représentants héréditaires, transferts linguistiques, formations françaises qui comporte, depuis quelques mois, la sous-classe grecismes/latinismes virtuels), voire éventuellement à une sous-classe précise (emprunts ou calques sous transferts linguistiques; dérivés, composés, conversions, etc. sous formations françaises), ce qui décourage résolument tout flou artistique. Cette méthode a

l'avantage de mettre en avant les régularités dans la création et l'évolution du lexique. Chaque lexème, eu égard à la classe étymologique ou à la sous-classe dont il relève doit faire l'objet d'une démarche analytique particulière qui met en œuvre une méthodologie propre à la classe étymologique concernée. La catégorie des lexèmes héréditaires pose des problèmes spécifiques d'analyse, et c'est celle dont la méthodologie a été récemment le plus considérablement renouvelée sous l'impulsion des travaux de Jean-Pierre Chambon consacrés à la pratique étymologique en domaine gallo-roman et grammaire comparée-reconstruction. L'analyse historico-étymologique est présentée sous une forme lexicographique-informatique novatrice pour le domaine de l'étymologie.

- Le TLF-Étym s'est affranchi de la difficulté inhérente à l'ordre alphabétique, qui oblige tour à tour à aborder à côté de lexèmes appartenant au vocabulaire général, des unités relevant de la terminologie botanique, minéralogique ou encore philosophique. Il se construit par ensembles lexicaux possédant une cohérence interne donnée. Il peut s'agir aussi bien de champs lexicaux précis (un domaine terminologique comme la terminologie grammaticale et linguistique<sup>11</sup>; les mots de l'évolution<sup>12</sup>; le vocabulaire vélocipédique [*vélocipède, bicycle, tricycle, bicyclette, tandem, draisienne*]; vocabulaire des sciences économiques et financières [*agio, arbitrage, capitaliste, chèque, krach*]; termes savants appartenant à divers domaines [physique: *thermomètre, thermoscope, hygromètre, hygrométrie, hygrométrie*; médecine: *alcooolisme, antipyrétique, antiapoplectique, coxalgie*; sciences naturelles: *insectivore, lithologie, lithologique*, d'un type d'emprunt ou de transfert linguistique à partir d'une langue source privilégiée<sup>13</sup> (corpus des dénominations de boissons et d'aliments empruntés à l'allemand; les arabismes; les anglicismes du français classique), d'un type de dérivation/formation morpho-syntaxique<sup>14</sup>, etc. Cette approche permet de mettre en évidence les traits systémiques dominants de l'ensemble étudié. Une telle stratégie présente l'avantage de construire des descriptions homogènes et complètes.

#### 4. Conclusion

Au-delà de ces apports concrets, l'importance stratégique du projet réside surtout dans la revitalisation et dans la concentration de la recherche dans le domaine de l'étymologie française. Cela se traduit d'une part par l'implication, en tant que relecteurs-réviseurs ou en tant que signataires de notices, des meilleurs spécialistes mondiaux de la lexicologie historique française (les directeurs des projets lexicographiques majeurs et les chercheurs les plus actifs et les plus novateurs du domaine).

Une spécificité du TLF-Étym: la participation féconde d'étudiants inscrits en master Sciences du langage à l'Université de Lorraine ou de Paris-Sorbonne, ou

<sup>11</sup> Projet DETCOL = *Développement et Exploitation Textuelle d'un Corpus d'Œuvres Linguistiques*, coordonné par Bernard Colombat (UMR 7597 HTL, CNRS/Université de Paris 7). Une centaine de notices de termes grammaticaux et linguistiques sont d'ores et déjà en ligne.

<sup>12</sup> Projet Année Darwin (2009): *Évolution des mots, mots de l'évolution* (*adaptation, darwinisme, espèce, évolution, sélection*, etc.).

<sup>13</sup> Corpus des dénominations de boissons et d'aliments empruntées à l'allemand (*riesling, vermouth, quenelle, quiche, rollmops*, etc.); terminologie de la phonétique empruntée à l'allemand (*affrication, affriquée, apical, implosif, implosion, spirant, vélaire*, etc.).

<sup>14</sup> Déonomastiques antiques (*argus, crésus, caton, égérie, hercule, mégère, mentor, messaline, protéé, pénélope*, etc.).

provenant d'universités étrangères (Suisse: Genève, Neuchâtel; l'Université d'Olo-mouc en République tchèque; l'Université Friedrich Schiller de Iéna; l'Université de Heidelberg). Par leurs efforts conjugués, chercheurs et étudiants proposent, avec une belle régularité, des notices étymologiques qui sont de pures merveilles !

ATILF-CNRS / Université de Lorraine

Nadine STEINFELD

## Abréviations, références bibliographiques et ressources numériques

Ac<sup>6</sup> Compl. = Barré, Louis/Landois, Narcisse, 1842. *Complément du dictionnaire de l'Académie française publié sous la direction d'un membre de l'Académie française [...]*, Paris, Didot.

Andronache, Marta, 2009. « Le problème de la continuité en lexicologie historique. Réflexions à partir de la pratique lexicographique dans le cadre du projet DETCOL » (1<sup>er</sup> Congrès Mondial de Linguistique Française, Paris, 9-12 juillet 2008), *Studi Italiani di Linguistica Teorica e Applicata (SILTA)*, Pisa, Pacini, 2009, 263-279.

archive.org = 1996-. *archive.org*, San Francisco <archive.org>

Ascoli, Graziadio Isaia, 1870. *Corsi di Glottologia*, Turin/Florence, Loescher.

Baudry, Frédéric, 1868. *Grammaire comparée des langues classiques*, Paris, Hachette (consultable sur archive.org).

Bescherelle, Louis-Nicolas, 1845-1846. *Dictionnaire national ou Dictionnaire universel de la langue française*, Paris, Simon, 2 volumes.

Bloch/Wartburg<sup>1</sup> = Bloch, Oscar/Wartburg, Walther von, 1932. *Dictionnaire étymologique de la langue française*, Paris, P.U.F.

Bloy, Léon, 1967. *Histoires désobligeantes*, in: *Œuvres de Léon Bloy - 6*, édité par Joseph Bollery et Jacques Petit, Paris, Mercure de France. Date du texte: 1894.

Brown, Harcourt, 1938. *L'Académie de Physique de Caen (1666-1675) d'après les lettres d'André de Graindorge*, Caen, Le Tendre.

BullScAgr = Férussac (M. le baron de) (dir.), 1824-1831. *Bulletin des sciences agricoles et économiques: quatrième section du Bulletin universel des sciences et de l'industrie*, Paris, au Bureau du Bulletin, 19 vol.

Bunsen, Christian Charles Josias, 1854. *Outlines of the philosophy of universal history, applied to language and religion*, Londres, Longman/Brown/Green & Longmans, volume 1 (2 tomes) (consultable sur <archive.org>).

Chambon, Jean-Pierre, 1988. « Compte rendu du *Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècles (1789-1960)*, t. IX, 1981; t. X, 1983; t. XI, 1985, volumes réalisés sous la direction scientifique de Bernard Quemada, Paris, Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique », *ZrP* 104, 171-177.

Chambon, Jean-Pierre, 2010. « Pratique étymologique en domaine (gallo)roman et grammaire comparée-reconstruction. À propos du traitement des mots héréditaires dans le *TLF* et le *FEW* », in: Injoo Choi-Jonin/Marc Duval/Olivier Soutet (ed.), *Typologie et comparatisme. Hommages offerts à Alain Lemaréchal*, Louvain/Paris/Walpole, Peeters, 61-75.

- dbnl.org = 1999-. *Digitale bibliotheek voor de Nederlandse letteren*, Leiden, Stichting DBNL <www.dbnl.org/>.
- DELI<sup>2</sup> = Cortelazzo, Manlio/Zolli, Paolo, 1999<sup>2</sup> [1979-1988<sup>1</sup>]. *Dizionario Etimologico della Lingua Italiana*, Bologne, Zanichelli.
- DHLF = Rey, Alain (dir.), 1998<sup>2</sup> [1992<sup>1</sup>]. *Dictionnaire historique de la langue française. Édition enrichie par Alain Rey et Tristan Hordé*, 3 volumes, Paris, Dictionnaires Le Robert.
- Dupuis = 1573. *Dictionnaire françois-latin*, Paris, J. Dupuis.
- FEW = Wartburg, Walther von, 1922-2002. *Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine darstellung des galloromanischen sprachschatzes*, Bonn/Heidelberg/Leipzig-Berlin/Bâle, Klopp/Winter/Teubner/Zbinden, 25 volumes.
- FM = 1933-. *Le Français moderne*, Paris, Éditions d'Artrey.
- Frantext = INaLF, puis ATILF, 1992-. *Frantext* (outil de consultation de ressources informatisées sur la langue française), Nancy, CNRS/ATILF <www.frantext.fr.>
- Fries, Elias, 1821–1832. *Systema mycologicum, sistens fungorum ordines, genera et species, Gryphiswaldiae*, Mauritius, 5 vol.
- Gaffiot, Félix, 2001. *Le Grand Gaffiot, dictionnaire latin-français*, nouvelle édition revue et augmentée par Pierre Flobert, Paris, Hachette.
- Gallica = Bibliothèque nationale de France, 1999-. *Gallica, la bibliothèque numérique*, Paris <gallica.bnf.fr.>
- Gattel, Claude-Marie, 1797. *Nouveau dictionnaire portatif de la langue française*, Lyon, Bruyset, 2 vol.
- Google Livres = Google, 2007-, moteur de recherche <www.google.fr/books>
- Guérin, Paul, 1892. *Dictionnaire des dictionnaires*, Paris, Motteroz, 6 vol.
- JAgrPr = 1837-1908. *Journal d'agriculture pratique, du jardinage et d'économie domestique*, Paris, Librairie de la Maison rustique du XIX<sup>e</sup> siècle, 127 vol.
- Kock, Axel, 1879. *Om Några Atona*, Lund, C. W. K. Gleerups (consultable sur archive.org).
- Lachâtre, Maurice, 1865/1870. *Nouveau dictionnaire universel*, Paris, Docks de la librairie, 2 vol.
- Lacombe, François, 1767. *Dictionnaire du vieux langage françois contenant aussi la Langue Romance ou Provençale, & la Normande, du neuvieme au quinzieme siecle; enrichi de Passages en vers & en prose, pour faciliter l'intelligence des Lois, des Usages, des Coutumes, & des Actes Publics*, Paris, chez Nicolas Auguste Delalain.
- La Grasserie, Raoul de, 1888. *Des divisions de la linguistique. Études de grammaire comparée*, Paris, Maisonneuve & Leclerc (consultable sur archive.org).
- L'Ami de la religion et du Roi: journal ecclésiastique, politique et littéraire*, Paris, A. Le Clère, 1814-1862.
- Landais, Napoléon, 1851. *Dictionnaire général et grammatical des dictionnaires français*, Paris, Didier, 2 vol.
- Larousse<sup>1</sup> = Larousse, Pierre, 1866-1876. *Grand dictionnaire universel du XIX<sup>e</sup> siècle (français, historique, géographique, mythologique, bibliographique, littéraire, artistique, scientifique, etc.)*, Paris, Administration du « Grand dictionnaire universel », 15 vol.
- Larousse<sup>3</sup> = Augé, Paul, 1928-1933. *Larousse du XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Larousse, 6 vol.
- Larousse illustré<sup>1</sup> = Augé, Claude, 1898-1907. *Nouveau Larousse Illustré. Dictionnaire Universel Encyclopédique*, Paris, Larousse, 8 vol. dont un supplément.

- Leemans, Conradus, 1855. «Het algemeen Alphabet», *De Gids* 19/1, 281-318 (consultable sur [dbnl.org](http://dbnl.org)).
- Le Moine, Pierre-Camille, 1765. *Diplomatique-pratique, ou traité de l'arrangement des archives et trésors des chartes*, Metz, Imprimerie de J. Antoine.
- Lepsius, Karl Richard, 1854. *Das allgemeine linguistische Alphabet. Grundsätze der Übertragung fremder Sprachsysteme und bisher noch ungeschriebener Sprachen in europäische Buchstaben*, Berlin, Hertz (consultable sur [archive.org](http://archive.org)).
- Lepsius, Karl Richard, 1863<sup>2</sup> [1855<sup>1</sup>]. *Standard Alphabet for reducing unwritten languages and foreign graphic systems to a uniform orthography in european letters*, Londres/Berlin, Williams & Norgate/Hertz (consultable sur [archive.org](http://archive.org)).
- Littré, *Suppl.* = Littré, Émile, 1877. *Dictionnaire de la langue française - Supplément suivi d'un dictionnaire étymologique de tous les mots d'origine orientale par Marcel Devic*, Paris, Hachette.
- Martin, Robert, 2001. *Sémantique et automate: l'apport du dictionnaire informatisé*, Paris, Presses universitaires de France.
- Merriam, G. and C./Webster N., 2012. *Merriam-Webster Dictionary* <[merriam-webster.com/dictionary](http://merriam-webster.com/dictionary)>.
- Mirabeau, Victor Riqueti, 1760. *L'Ami des hommes, nouvelle édition augmentée des Lettres sur les Corvées & la Milice*, Hambourg, Hérold.
- Nocentini, *Etimologico* = Nocentini, Alberto, 2010. *L'Etimologico. Vocabolario della lingua italiana*, Florence, Le Monnier.
- OED<sup>2</sup> = Simpson, J. A. / Weiner, E.S.C. (dir.), 1989<sup>2</sup> [1933<sup>1</sup>]/1993-1997. *The Oxford English Dictionary*, Oxford, Clarendon, 20 volumes et 3 suppléments.
- OLD = Glare, P. G. W. (dir.), 1968-1982. *Oxford Latin Dictionary*, Oxford, Clarendon.
- Open Library = *Open Library*, 2009- <[www.openlibrary.org](http://www.openlibrary.org)>.
- Persée = ENS de Lyon/Université de Lyon/CNRS, 2005- . *Persée* <[www.persee.fr](http://www.persee.fr)>.
- Polguère, Alain, 2008. *Lexicologie et sémantique lexicale. Notions fondamentales*, Montréal, Les Presses de L'Université de Montréal.
- Panconcelli-Calzia, G., 1941. *Geschichtszahlen der Phonetik. 3000 Jahre Phonetik mit 4 graphischen Darstellungen*, Hambourg, Hansischer Gilddenverlag.
- Pruvost, Jean, 2002. *Les dictionnaires de langue française*, Paris, Presses universitaires de France.
- Robert<sup>1</sup> = Robert, Paul, 1958-1964 [1951-1964]. *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, Société du Nouveau Littré, 6 vol.
- Robert<sup>2</sup> = Robert, Paul/Rey, Alain, 1985. *Le Grand Robert de la langue française. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, Le Robert, 9 vol.
- Robert<sup>3</sup> = Rey, Alain (dir.), 2001<sup>3</sup> [1951-1964<sup>4</sup>]. *Le Grand Robert de la langue française. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, Le Robert, 6 vol.
- Rumpelt, Hermann Berthold, 1860. *Deutsche Grammatik. Mit Rücksicht auf die vergleichende Sprachforschung. I. Theil: Lautlehre*, Berlin, Dümmler.
- SAOB = Svenska Akademiens, 2012. *Svenska Akademiens Ordbok* <[g3.spraakdata.gu.se/saob/](http://g3.spraakdata.gu.se/saob/)>.
- Schuchardt, Hugo, 1873. «Phonétique comparée. De quelques modifications de la consonne initiale dans les dialectes de la Sardaigne, du Centre et du Sud de l'Italie», *Romania* 3, [1874], 1-30. (L'article est daté de «Halle, août 1873»).
- Sundevall, Carl Jakob, 1856. «Om Phonetiska Bokstäfver», *Kongliga Svenska Vetenskaps-Akademiens Handlingar* 1, 25-92 (consultable sur [archive.org](http://archive.org)).

- TLF = Imbs, Paul / Quemada, Bernard (dir.), 1971-1994. *Trésor de la Langue Française. Dictionnaire de la langue du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle (1789-1960)*, Paris, Éditions du CNRS/Gallimard, 16 vol.
- TLFi = CNRS/Université Nancy 2/ATILF, 2004. *Trésor de la Langue Française informatisé* (cédérom), Paris, CNRS Éditions <stella.atilf.fr/>.
- TLF-Étym = Steinfeld, Nadine / Möhren, Franwalt (dir.), 2005-. *Programme de recherche TLF-Étym, révision sélective des notices étymologiques du Trésor de la langue française informatisé*, Nancy, ATILF <www.atilf.fr/tlf-etym/>.
- Vinson, Julien, 1897. « Compte-rendu de la *Grammaire des langues romanes* par M. Meyer-Lübke, trad. fr. par Eug. Rabiet. Tome 1, Phonétique », *Revue de linguistique et de philologie comparée* 30, 269-271.
- Woordenboek = Woorden Nederlandse Taal, 2012. *Woordenboek Nederlands* <www.woorden.org/>.